

PAU – 18 FÉVRIER 2020

PROFIL ÉNERGIE ET GAZ À EFFET DE SERRE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

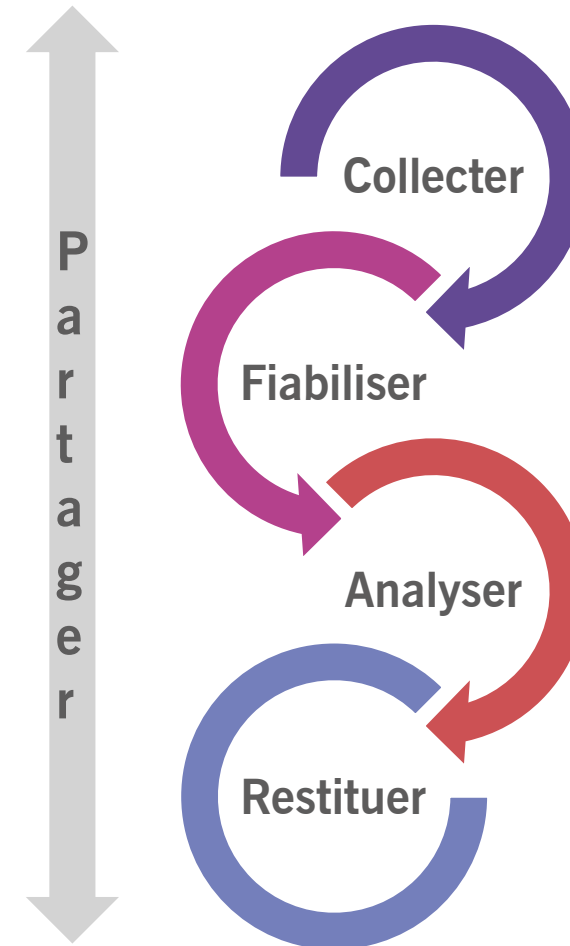
Réunion du pôle départemental des énergies renouvelables





L'AREC Nouvelle-Aquitaine, outil régional d'observation et de suivi

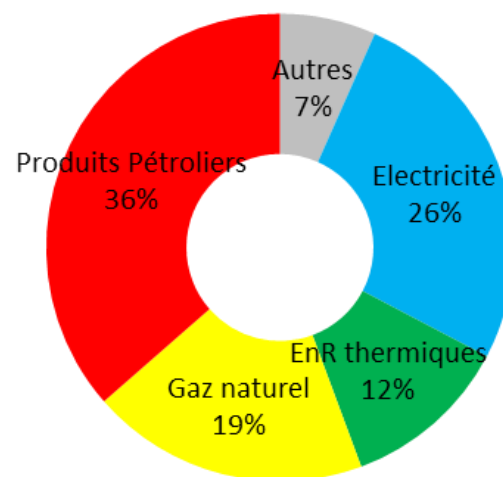
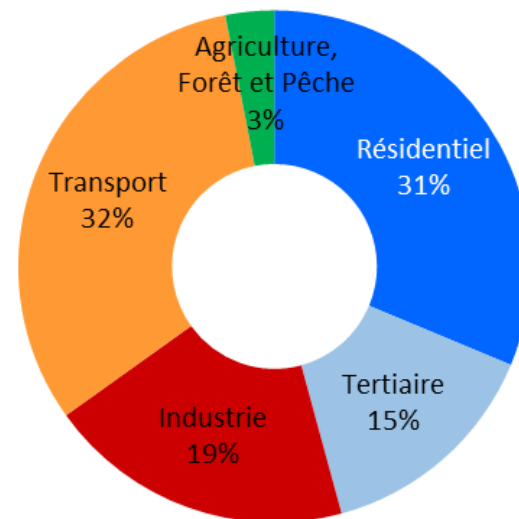
- Agence **R**égionale d'**E**valuation environnement et **C**limat, association basée à Poitiers.
- Financeurs principaux : ADEME et Région.
- Mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques et décideurs locaux dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- Animation de deux dispositifs partenariaux d'observation et de suivi : **Observatoire Régional Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC)** et **Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre et de la biomasse (OREGES)**.





Besoins énergétiques en Pyrénées-Atlantiques (2017) : le poids prépondérant du bâtiment (résidentiel + tertiaire)

- Une répartition par secteur atypique
 - Poids très important du bâtiment (46 % contre 40 % en région)
 - Le transport en deuxième position mais avec un poids moins important qu'en région (36 %)
- 25,6 MWh par habitant (28,9 MWh/hab en région)
- Des besoins énergétiques assurés à :
 - 55 % par des ressources fossiles (dont gaz naturel 19 %)
 - 26 % par l'électricité
 - 12 % par les énergies renouvelables thermiques
 - 7 % par les autres énergies (achats de vapeur importants dans le secteur industriel)



17 331 GWh d'énergie finale consommée en 2017

POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



- 11,4 % de la population régionale
- 2^e département sur 12



- 10,1 % de la consommation d'énergie finale régionale
- 2^e département sur 12

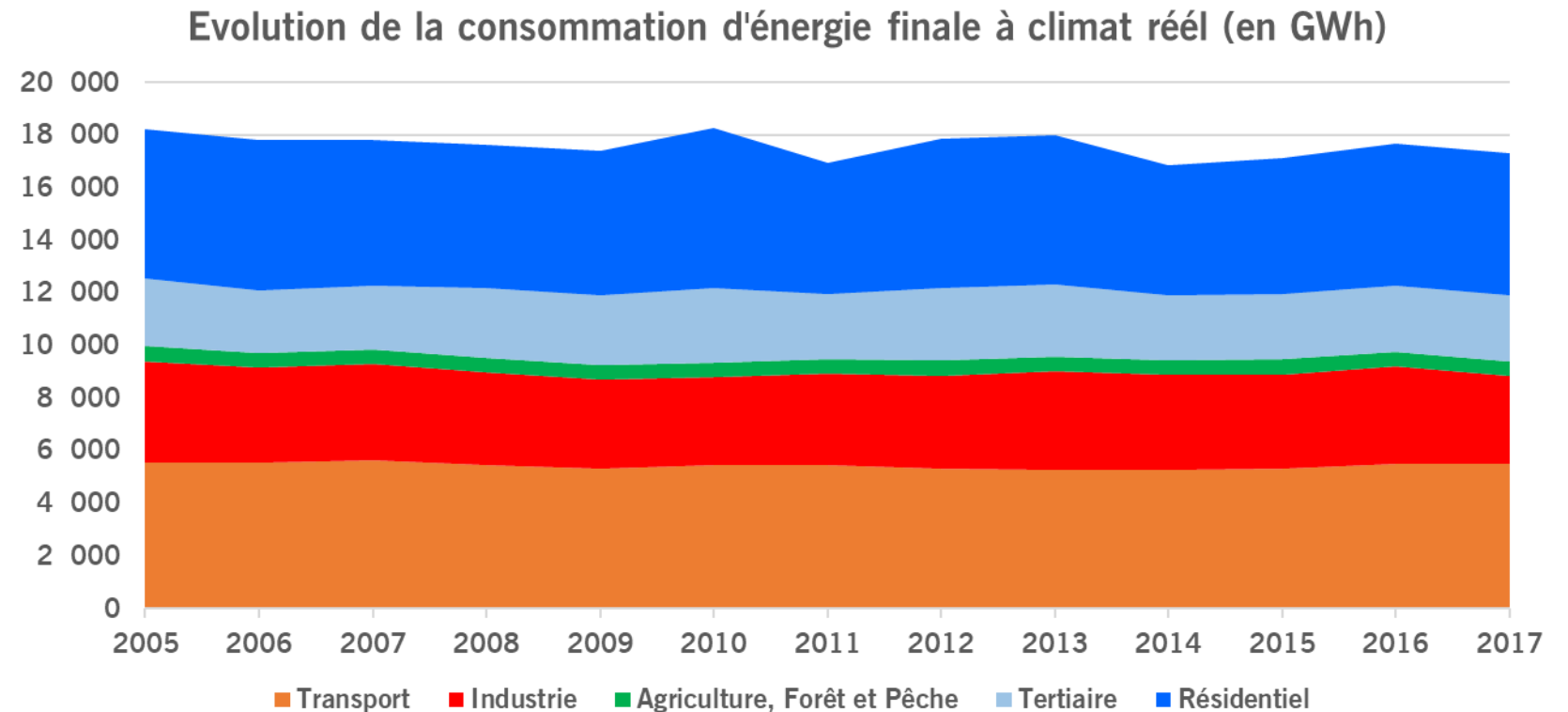


Evolutions des besoins énergétiques en Pyrénées-Atlantiques

Evolution de la consommation d'énergie finale :

- Entre 2005 et 2017 : - 4,9 %
- Entre 2016 et 2017 : -2,1 %

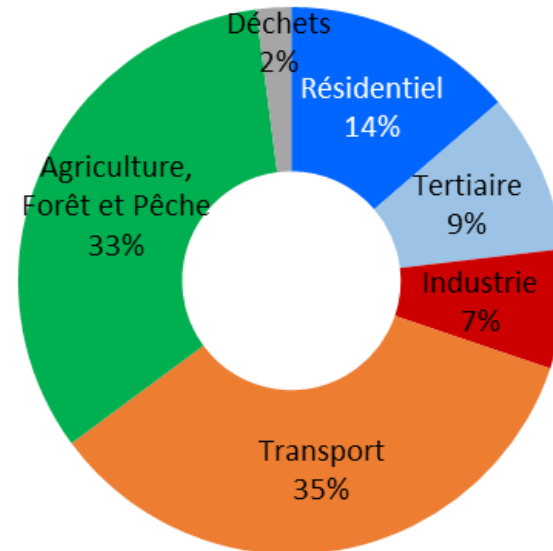
Baisse de 10 % des besoins énergétiques du secteur industriel entre 2016 et 2017.





Émissions de gaz à effet de serre (GES) en Pyrénées-Atlantiques (2017)

- Emissions de gaz à effet de serre
 - 7,5 tCO₂e (tonnes équivalent CO₂) par habitant (8,3 tCO₂e / habitant en région)
 - Agriculture, Transport et Résidentiel sont les secteurs les plus émetteurs
 - Un poids prépondérant de l'Agriculture (27 % en région)
- CO₂ principal gaz précurseur avec un poids relatif (64 %) moins important qu'en région (70 %).
- Fort impact des émissions non énergétiques du secteur de l'agriculture : CH₄ (18 % en région) et N₂O (9 % en région).

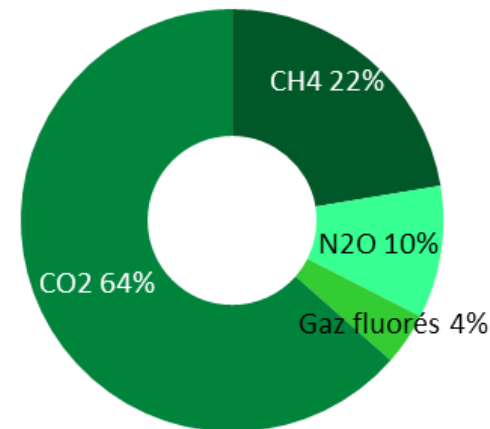


5 086 milliers de tonnes équivalent CO₂ (ktCO₂e)

POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



- 10,3 % des émissions régionales de GES
- 2^e département sur 12





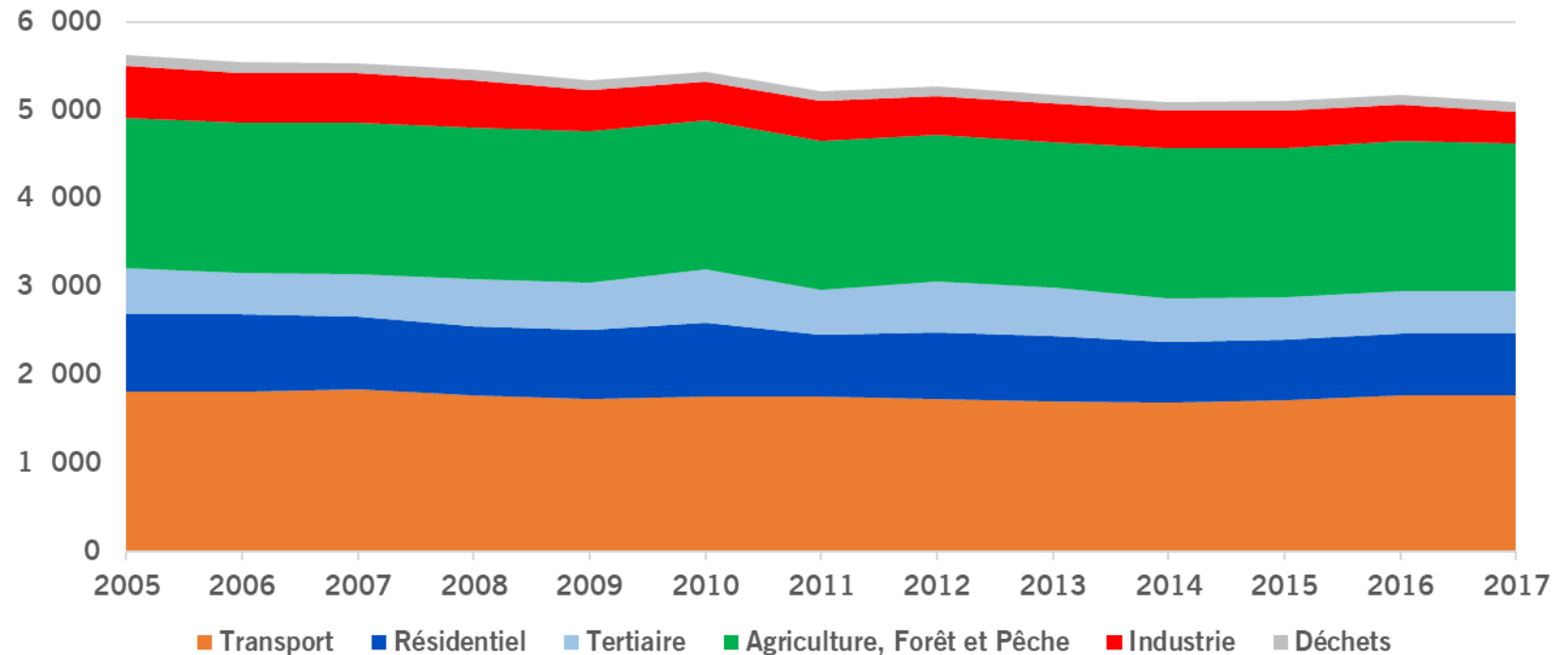
Evolutions des émissions de GES en Pyrénées-Atlantiques

Evolution des émissions de GES :

- Entre 2005 et 2017 :
- 9,5 %
- Entre 2016 et 2017 :
- 1,7 %

Baisses les plus importantes dans les secteurs Résidentiel et Industrie.

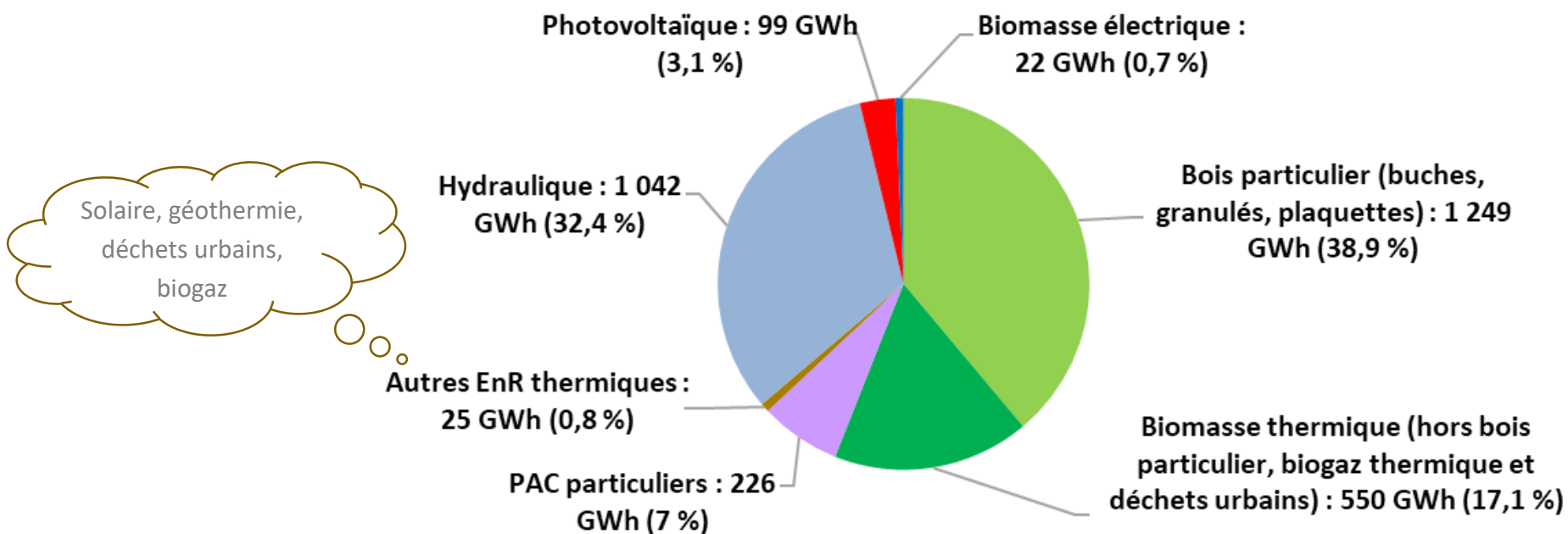
Evolution des émissions de GES (en ktCO₂e)





Production d'énergie renouvelable en Pyrénées-Atlantiques : prédominance de la biomasse et de l'hydraulique

- Production énergétique renouvelable (hors biocarburants) : 3 200 GWh en 2017 (64 % EnR thermiques, 36 % EnR électriques)



POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (hors biocarburants)



- 8,9 % de la production renouvelable régionale
- 4^e département sur 12
- Ratio Prod EnR / Conso : 6^e département sur 12

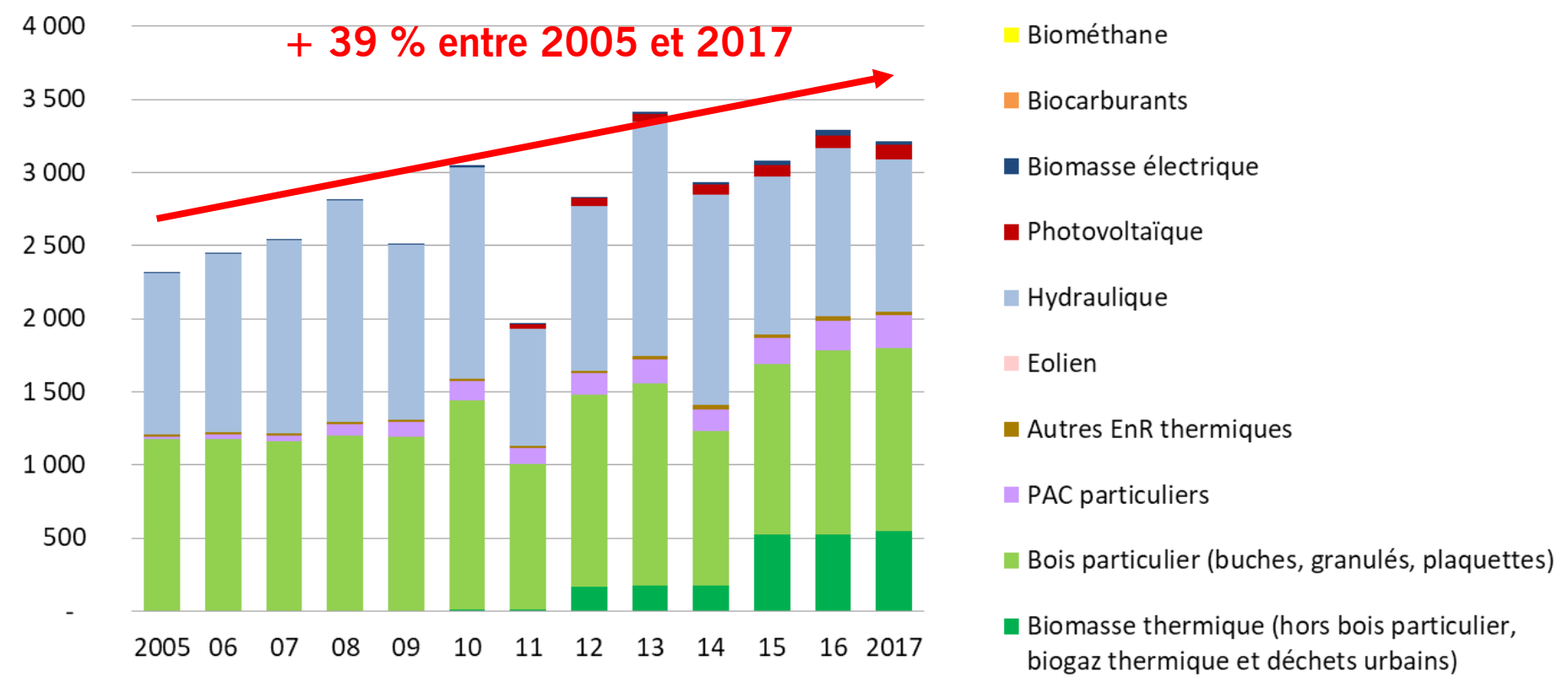
- Ratio départemental de production énergétique renouvelable rapportée à la consommation d'énergie finale : **22,3 %** (24 % en région, 16,1 % en France)



Evolution de la production énergétique renouvelable en Pyrénées-Atlantiques

Des filières se développent depuis quelques années :

- Le bois-énergie et les autres types de biomasse thermique dans l'industrie et le tertiaire
- les pompes à chaleur (PAC), le photovoltaïque
- La production d'électricité et/ou de chaleur à partir de biogaz

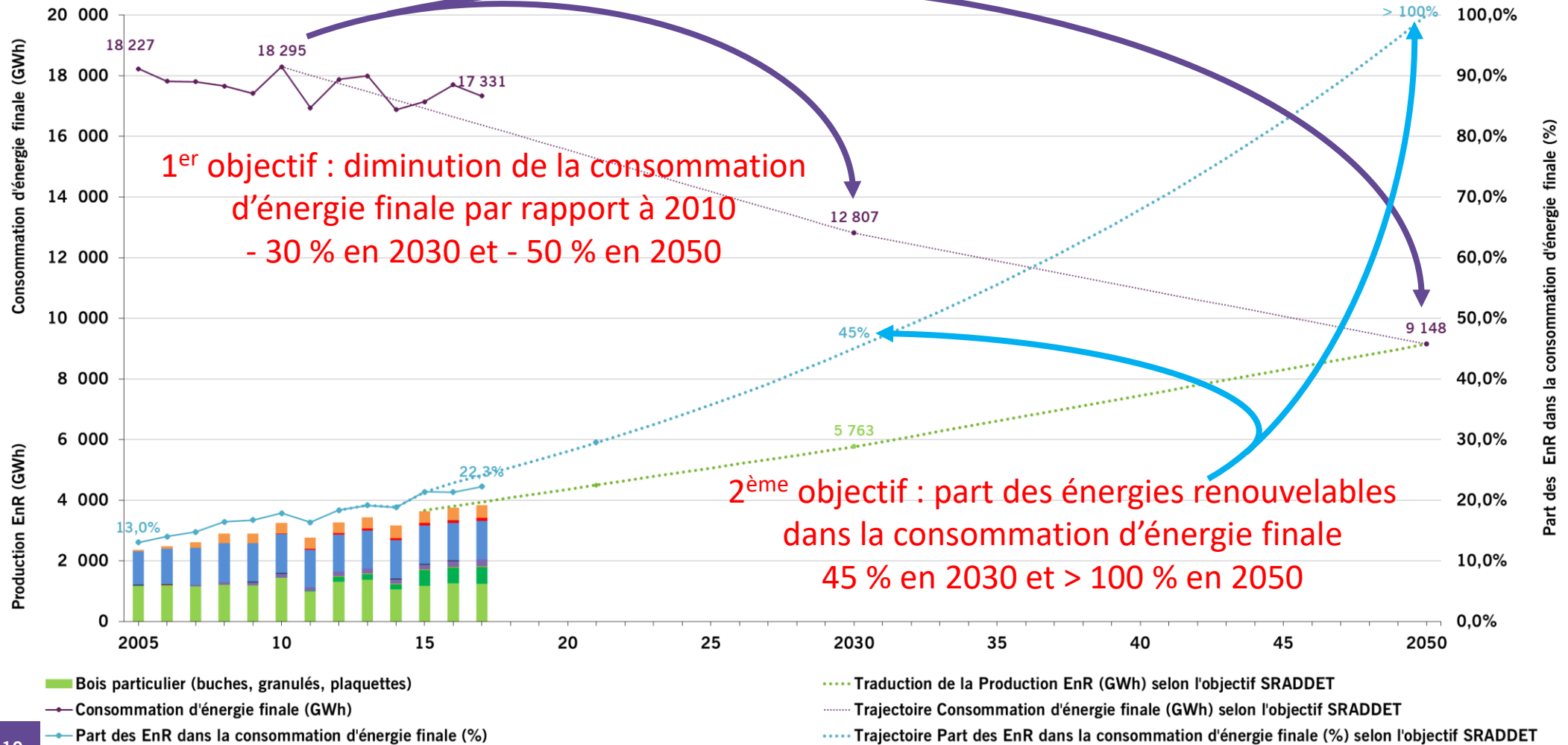




Chiffres clés sur certaines filières renouvelables à fin 2018

- **Bois énergie des particuliers**
 - Près de 53 000 logements pour lesquels le bois est l'énergie principale de chauffage (environ 1 résidence principale sur 6)
- **Biomasse (hors biogaz) et déchets urbains :**
 - 45 installations en fonctionnement
 - Près de 90 MW thermique et 20 MW électrique
 - 1 Unité de Valorisation Energétique
- **Hydraulique :**
 - 101 centrales en fonctionnement
 - 428 MW raccordé au réseau
- **Pompes à chaleur & Géothermie :**
 - Aucune installations collectives recensées
 - Estimation de 10 500 installations dans le secteur Résidentiel
- **Photovoltaïque (fin mars 2019):**
 - Plus de 7000 installations
 - Environ 99 MWc installés
- **Biogaz :**
 - 2 unité de valorisation du biogaz produit sur une installation de stockage des déchets non dangereux et sur une unité de traitement mécano-biologique
 - 3 unités de méthanisation agricole (dont 1 qui injecte sur le réseau de gaz), et 1 unité industrielle
- **Solaire thermique collectif / industriel :**
 - Près de 40 installations
 - 2 250 m² de panneaux
- **Biocarburants :**
 - 1 unité de production de bioéthanol (1^{ère} génération)
 - Capacité de 250 000 tonnes par an

Trajectoires 2015 - 2050 à partir des objectifs du SRADET



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Amandine LOËB, Directrice – [loeb.a\[@\]arec-na.com](mailto:loeb.a[@]arec-na.com)

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452

86011 Poitiers Cedex

05 49 30 31 57

info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com

[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)